



Affaire suivie par :  
Elsa Mahieu-Dehaynin  
Tél. 03 88 23 36 30 / 38 59 / 38 71  
Mél : [elsa.dehaynin@ac-strasbourg.fr](mailto:elsa.dehaynin@ac-strasbourg.fr)

Strasbourg, le 15 septembre 2021

06 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg Cédex 09

Elsa Mahieu-Dehaynin  
Inspectrice d'Académie  
Inspectrice Pédagogique Régionale d'Arts plastiques  
en charge de l'enseignement d'Histoire des arts

à

Mesdames, Messieurs les professeur(e)s  
d'Arts plastiques

s/c de Mesdames, Messieurs les chef(e)s d'établissement  
- collèges et lycées (publics/privés) -

**Objet : Lettre de rentrée 2021-22 – Arts plastiques.**

Chères et chers collègues,

Je profite de cette lettre de rentrée pour souhaiter la bienvenue aux collègues arrivant dans l'académie suite à une mutation et j'adresse également mes félicitations aux professeurs stagiaires lauréats du Capes externe et de l'agrégation externe.

Par ailleurs, je souhaite une excellente retraite aux collègues ayant fait valoir leurs droits à cette dernière après avoir travaillé, pendant de nombreuses années, à la formation des élèves. Je les remercie pour leur investissement tout au long de ces années.

Je remercie, également, Jean-François Strohm, coresponsable du Master MEEF, ainsi que l'ensemble des professeurs investis dans la formation, notamment en tant que formateurs à l'INSPE, tuteurs, chargés de mission ou encore formateurs dans le cadre du Plan académique de formation.

Je remercie, enfin, l'ensemble des collègues qui s'investissent dans la vie de la discipline et participent au rayonnement de l'enseignement des arts plastiques dans l'académie.

**Assurer la continuité pédagogique**

La rentrée scolaire s'inscrit à nouveau dans le contexte particulier qui résulte de la crise sanitaire que nous traversons depuis mars 2020. En fonction des évolutions de la situation, l'enseignement pourra, à nouveau, être amené à se dérouler partiellement ou entièrement à distance. Si l'adaptation des pratiques pédagogiques et numériques propres à ce mode d'enseignement est désormais familière, il est cependant important de poursuivre la réflexion dans ce domaine. Il reste essentiel d'anticiper et d'explicitier les diverses modalités de travail auxquelles les élèves pourront être confrontés, en continuant à affiner les méthodes de communication avec les familles. La réflexion doit nécessairement être collective pour gagner en cohérence et doit s'inscrire dans un cadre défini par le plan de continuité pédagogique de l'établissement.

C'est aussi l'occasion de se pencher sur la question du travail personnel de l'élève, afin de développer sa capacité à planifier son temps, à hiérarchiser les tâches et à se concentrer sur celles qui favoriseront l'acquisition solide des connaissances et l'autonomie dans les apprentissages. Pour ce faire, il est possible de s'appuyer sur les ressources pédagogiques actualisées présentes sur le site de l'académie.

**Mutualisation de réflexions et de pratiques pédagogiques**

Au cours des deux dernières années, j'ai eu l'occasion d'échanger avec un grand nombre d'entre vous et je souhaite saluer la diversité des approches didactiques, des pratiques plastiques et des projets pédagogiques que vous mettez en œuvre dans vos établissements respectifs.



Mais, contrairement à d'autres disciplines ayant des équipes constituées de plusieurs enseignants dans chaque établissement, vous êtes, dans la majorité des cas, seul enseignant d'arts plastiques dans votre collège et votre lycée. Afin de faciliter les échanges entre vous et la mutualisation d'outils et de pratiques pédagogiques, il me semble donc intéressant de mettre en place différentes actions à l'échelle académique.

#### Listes de diffusion

La liste de diffusion rassemblant l'ensemble des enseignants d'arts plastiques de l'académie, créée au moment du premier confinement, continue d'être active et vous permet d'échanger des informations, des séquences et divers types d'outils pédagogiques.

#### Galerie virtuelle de travaux d'élèves sur le site académique

La commission numérique arts plastiques de l'académie, dont je remercie les participants, a décidé de créer une galerie virtuelle sur la page disciplinaire du site académique afin de valoriser la très grande richesse des pratiques menées dans vos classes et de permettre à chaque enseignant de nourrir ses réflexions pédagogiques à l'aide de visuels de travaux d'élèves réalisés dans d'autres établissements.

Vous serez prochainement destinataires d'un courrier précisant le fonctionnement de cette galerie virtuelle.

#### Formations de bassin

Comme cela a eu lieu à plusieurs reprises par le passé, si le contexte sanitaire le permet, je souhaite programmer des temps de formation par bassin au cours de cette année scolaire.

#### Groupe de travail académique

Cette année, deux groupes de travail vont se réunir tout au long de l'année afin de réfléchir et de produire des outils pédagogiques qui seront ensuite partagés avec l'ensemble des professeurs intéressés.

Un premier groupe de travail réunira des professeurs d'arts plastiques enseignants en langue allemande au sein de classes bilingues. Un second groupe rassemblera des enseignants d'arts plastiques en lycée sur la question de l'orientation. Je remercie les enseignants qui se sont portés volontaires pour participer à ces deux groupes de travail.

#### Classes colorées

Je souhaiterais pouvoir recenser les professeurs mettant en œuvre une classe colorée au sein de leur établissement afin de pouvoir entamer une réflexion collective avec eux sur les spécificités de ces classes. Je remercie chaque professeur menant une ou plusieurs classes de ce type de bien vouloir m'envoyer un mail m'indiquant l'établissement, le ou les niveaux de classe concernés ainsi que le type de coloration.

#### **Évaluation du contrôle continu au lycée général et technologique**

Les modalités de prise en compte du contrôle continu pour le baccalauréat sont profondément modifiées et constituent l'occasion de poursuivre la réflexion autour de l'évaluation au lycée général et technologique entamée dans le cadre de la réforme. Désormais, la part de contrôle continu du baccalauréat (40%) est composée uniquement des moyennes annuelles des disciplines qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale : elles acquièrent ainsi une valeur certificative.

La note de service du 28 juillet 2021 décrit ces nouvelles modalités d'évaluation et définit les contours de la réflexion à mener en ce début d'année. Pour chaque enseignement, les établissements organiseront la formalisation collégiale d'un projet d'évaluation, avec l'appui des corps d'inspection. Dans le cadre de principes communs, garants de l'égalité entre les candidats, les équipes définiront les modalités (nature, nombre, attendus, calendrier...) des évaluations sur lesquelles reposeront les moyennes. Une fois validé par le conseil pédagogique, le projet d'évaluation de l'établissement sera communiqué aux élèves et aux familles.



### Rendez-vous de carrière - accompagnement - promotion

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs. Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation. Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement définies par les décrets nationaux et reprises dans les lignes directrices de gestion.

### Formations

Si cela n'est pas déjà fait, je vous invite à vous inscrire au **plan académique de formation** sur l'application GAIA. L'adresse pour y accéder est la suivante : <https://www.ac-strasbourg.fr/pro/dafor/paf/>  
La date limite pour les inscriptions individuelles est le **20 septembre**. Aucune des cinq formations proposées en arts plastiques l'an dernier n'ayant pu être menée du fait du contexte sanitaire, j'ai choisi de les reconduire à l'identique :

- Images numériques - capture, édition, retouche
- Gravures et estampes en classe entière, possible ?
- Art et vidéo
- À la découverte du cyanotype
- Didactique de la discipline et évaluation

Par ailleurs, vous pouvez trouver d'autres formations qui vous permettront d'apporter de nouveaux éclairages à votre enseignement, notamment dans les formations proposées par la Daac et labellisées « ouverture culturelle » ou les formations labellisées « élèves à besoin éducatif particulier ».

**La préparation au concours de l'agrégation interne** est assurée cette année par Marie Froeliger. La formation aura lieu le jeudi. J'invite tous les enseignants intéressés à s'inscrire sur l'application GAIA **avant le 20 septembre** et à contacter Marie Froeliger s'ils ont des questions.

**Une préparation au concours du Capes interne** est également programmée cette année. Les enseignants contractuels intéressés sont invités, eux aussi, à s'inscrire dans le cadre du plan académique de formation sur l'application GAIA **avant le 20 septembre**. Cette formation sera menée à nouveau par Florence Garcia le mercredi après-midi.

### Actions culturelles

Comme tous les ans, le dispositif **classes d'initiation à l'architecture (CIA)** permet à des enseignants d'Arts plastiques d'apporter une coloration architecture à l'une de leur classe, notamment à travers la collaboration avec un intervenant professionnel. Tout comme pour les projets ACMISA et Lire la Ville, la candidature à ce dispositif se fait à travers l'application Adage et la date limite de dépôt des demandes est le 4 octobre à 18 h00. N'hésitez pas à prendre contact avec Hélène Riehl, coordonnatrice académique en architecture à la Daac, si vous avez des questions concernant ces dispositifs.

Dans le domaine de l'architecture également, cette année, le thème retenu par la Maison européenne de l'Architecture-Rhin supérieur pour le **jeu-concours Oscar** est "ça chauffe, on construit cool !".

Vous êtes très nombreux à travailler sur la bande dessinée dans vos classes et il est dommage que peu d'entre vous aient fait participer leurs élèves au concours du **Printemps de l'écriture** ces dernières années, car celui-ci propose pourtant chaque année un sujet spécifique à ce domaine. La thématique retenue cette année, « Feuille(s) », semble à nouveau extrêmement propice au travail en arts plastiques. L'occasion vous est ainsi donnée de nourrir vos approches de la bande dessinée de réflexions sur le support et les matériaux et d'inviter vos élèves à jouer des passages possibles entre espace littéral et espace figuré, par exemple.



Dans le cadre des Rencontres de l'Illustration de Strasbourg, la DAAC, en partenariat avec l'association Central Vapeur et Cercle Magazine, propose, à nouveau, un **concours de réalisation de cartes postales**, dont la thématique de cette année est "Frontières" et la date butoir **le 1er mars 2022**.

Le format imposé est de 15 cm x 10 cm (paysage ou portrait) et seules les techniques bidimensionnelles sont autorisées (collage, gravure, photographie numérique, techniques mixtes...). Vous retrouverez le règlement complet sur le site de la DAAC.

Je vous souhaite une belle année scolaire, riche de découvertes pédagogiques et esthétiques, de projets variés et de beaux moments d'échanges avec vos élèves et vos collègues.

Elsa Mahieu-Dehaynin  
IA-IPR Arts plastiques

**Contacts :**

- IA-IPR Arts plastiques, en charge de l'enseignement d'Histoire des arts : [elsa.dehaynin@ac-strasbourg.fr](mailto:elsa.dehaynin@ac-strasbourg.fr)
- Chargées de mission pour le suivi des enseignants contractuels :  
[florence.Garcia@ac-strasbourg.fr](mailto:florence.Garcia@ac-strasbourg.fr)  
[sabrina.fluhr@ac-strasbourg.fr](mailto:sabrina.fluhr@ac-strasbourg.fr)
- Interlocuteur académique pour le numérique (IAN) et responsable de la page arts plastiques du site académique : [adrien.schieber@ac-strasbourg.fr](mailto:adrien.schieber@ac-strasbourg.fr)
- Correspondante pour les formations en arts plastiques, responsable de la page histoire des arts du site académique : [claire.lingenheim@ac-strasbourg.fr](mailto:claire.lingenheim@ac-strasbourg.fr)

Chargés de mission DAAC :

- Architecture : [helene.riehl@ac-strasbourg.fr](mailto:helene.riehl@ac-strasbourg.fr)
- Arts visuels et photographie : [olivier.calvo@ac-strasbourg.fr](mailto:olivier.calvo@ac-strasbourg.fr)
- Mémoires, patrimoine et musées : [beatrice.labelle@ac-strasbourg.fr](mailto:beatrice.labelle@ac-strasbourg.fr)

Professeurs relais dans les musées et structures culturelles :

- Musées de Mulhouse Sud Alsace : [virginie.crupel@ac-strasbourg.fr](mailto:virginie.crupel@ac-strasbourg.fr)
- Musées de Strasbourg : [mickael.untreiner@ac-strasbourg.fr](mailto:mickael.untreiner@ac-strasbourg.fr)
- Musée Unterlinden (Colmar) : [xavier.gaschy@ac-strasbourg.fr](mailto:xavier.gaschy@ac-strasbourg.fr)
- Crac (centre rhénan d'art contemporain à Altkirch) : [nathalie.bullier@ac-strasbourg.fr](mailto:nathalie.bullier@ac-strasbourg.fr)
- Frac Alsace (Sélestat) : [severine.pichon@ac-strasbourg.fr](mailto:severine.pichon@ac-strasbourg.fr)